

moteur. Je crois comprendre maintenant que l'essence sera également soumise à l'inspection du nouveau ministère. Si tel est le cas, je m'en réjouis grandement. C'est l'un des points qui n'avait pas été très élucidé. C'est sûrement une disposition dont nous avons besoin dans la mesure législative. Les combustibles de véhicules automobiles doivent être régis par le ministère si l'on veut être sûr qu'ils ne contiennent pas une trop grande proportion d'un polluant nocif.

Un article du bill a trait aux amendes. Les journaux ont beaucoup parlé des amendes qui pourraient être imposées en vertu de la loi. Elles peuvent atteindre \$200,000, et ce chiffre a fait la manchette des journaux. Les Canadiens en ont conclu que le Parlement voulait aller jusqu'au bout avec ce bill. On se rend compte pourtant, après une lecture attentive, que peu d'institutions seront exposées à payer une amende de \$200,000; c'est un élément de dissuasion qui mérite quand même notre approbation. J'espère que le ministère se montrera assez ferme pour imposer ces amendes chaque fois qu'une usine ou exploitation quelconque négligera de se conformer aux dispositions de la loi.

Je répète en terminant que le bill ne nous donne vraiment pas les normes nationales que nous désirons. Il n'établit pas une politique coordonnée pour combattre la pollution—c'est ce qui est le plus décourageant d'après moi—et il néglige un bon nombre de domaines. Je songe ici au ministère de l'Environnement. Il serait autorisé a-t-on signalé, à remédier à la pollution du sol, à la pollution acoustique et ainsi de suite. Mais il y a d'autres domaines, comme la radiation et les émissions d'ondes ultra-courtes par exemple. Jusqu'ici, notre pays n'en a nullement tenu compte. Peut-être n'avons-nous pas encore les spécialistes voulus pour établir des règlements, je l'ignore; je ne crois pas que nous les ayons. Mais nous devrions au moins entreprendre des recherches et nous efforcer d'enrayer la pollution partout où elle existe autour de nous.

J'ajoute que ce bill est un pas dans la bonne voie mais la méthode qu'il prône pour enrayer la pollution est fragmentaire. J'espère que le ministre acceptera les amendements d'importance qui seront présentés à l'étape de l'étude en comité.

**M. Jerry Pringle (Fraser Valley-Est):** Monsieur l'Orateur. Vu l'importance vitale du bill à l'étude, je n'avais vraiment pas l'intention de prendre la parole. Mais comme nous semblons polluer quelque peu l'air de la Chambre des communes aujourd'hui—je songe à certains discours que nous avons entendus—je crois devoir me porter à la défense du bill.

**Une voix:** Ne nous polluez pas plus.

**M. Pringle:** De nature, je ne suis pas enclin à critiquer. J'ai plutôt un caractère facile, mais je dois exprimer quelques réserves car, même ici, au fond de la Chambre, on peut être contaminé par l'esprit critique. Personne ne peut se soustraire au milieu ambiant. Nous ne sommes pas forcés de vivre près des cours d'eau. Nous ne sommes pas obligés de visiter les décharges publiques ou les bouches d'égout. Mais nous devons tous respirer chaque jour l'air ambiant. Nous ne pouvons l'éviter. J'estime donc que ce bill a un caractère prioritaire. Je félicite le ministre de l'avoir présenté et j'espère que le comité en

[M. Harding.]

sera saisi immédiatement. Je serai très bref, car il importe que ce bill soit envoyé au comité, et cela, dans quelques minutes.

• (3.10 p.m.)

Il est manifeste que la pollution de l'air s'accroît dans une mesure plus considérable que ne l'imaginent la plupart d'entre nous. J'appartiens à un groupe dont les membres pilotent leurs avions à basse altitude depuis 15 ou 20 ans dans toute l'Amérique du Nord, et qui remarquent une haute densité de pollution atmosphérique. Je me rappelle être arrivé à Los Angeles par temps clair et, bien que les toits des édifices fussent visibles, avoir dû atterrir à l'aide des instruments. Il m'est arrivé de m'asseoir dans une chambre d'hôtel en ville et de voir une vapeur bleue envahir la pièce jusque dans la salle de bains. C'était intolérable, au point qu'il fallait fuir vers la plage ou ailleurs. Je ne parle pas de la pollution industrielle, mais de celle que créent les automobiles, qui, bien entendu, dépendent directement des particuliers.

Je crois que nous ferions bien de concentrer nos efforts sur la recherche dans le domaine de la pollution. Ce bill comporte un article concernant l'expansion de nos services de recherche. Je crois fermement que, même si nous devons éliminer la pollution, nous devons en même temps soutenir l'industrie, et je trouve que nos lois n'insistent pas assez là-dessus. Notre atmosphère est assujettie à des inversions de pression de sorte que des poches d'air pollué peuvent s'échapper et se disperser parfois, mais pas toujours. Je me souviens du temps où Vancouver n'avait qu'un petit secteur de pollution, mais ce secteur a progressivement envahi la vallée jusqu'à Abbotsford et il s'étend chaque année. Tout ce que nous puissions espérer, c'est un allègement provisoire à la suite de violents orages.

Le bill à l'étude est d'une grande importance et j'espère que les délibérations ne seront pas entravées par des questions de forme. Ce sont les députés qui clament «national» à propos de tout qui sont les premiers à toujours prendre la parole pour défendre les provinces. Ils demandent pourquoi le gouvernement ne fait pas telle chose pour Terre-Neuve ou pour la Nouvelle-Écosse; cependant ils parlent «nationalement» au sujet d'un bill comme celui-ci. Ils n'acceptent pas que les provinces canadiennes aient encore des droits, et moi je pense qu'elles ne cesseront pas d'en avoir. Même si nous réussissons à modifier la constitution du Canada, je ne crois pas que les droits des provinces soient supprimés de notre temps ou de celui de nos petits-enfants. Que les députés soient objectifs: quand ils réclament d'une mesure qu'elle ait une portée nationale, ils doivent se rendre compte qu'ils demandent au gouvernement d'empiéter sur la juridiction des provinces. Je ne crois pas que les provinces acceptent un tel empiètement.

Certaines mesures doivent avoir une portée nationale, bien entendu, et les provinces s'accordent à le reconnaître. En fait, je crois que le jour n'est pas loin où le contrôle de la pollution de l'air se fera à l'échelle internationale. Par exemple, lorsque le vent souffle de Chicago au sud, cette masse effroyable d'air pollué qui s'échappe des usines se déplace vers le nord assez loin pour atteindre le Canada. Il en est de même le long des Grands lacs; quand un vent du sud souffle, le Canada n'est plus responsable de la pollution atmosphérique. Puisque nous